



**HAL**  
open science

**Note de lecture : Didier Fassin, Jean-Sébastien Eideliman (dir.), Économies morales contemporaines, Paris, La Découverte, 2012**

Sandrine Musso

► **To cite this version:**

Sandrine Musso. Note de lecture : Didier Fassin, Jean-Sébastien Eideliman (dir.), Économies morales contemporaines, Paris, La Découverte, 2012. Terrains/Théories, 2015, 10.4000/teth.264. hal-02998399

**HAL Id: hal-02998399**

**<https://hal.science/hal-02998399>**

Submitted on 10 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

Didier Fassin, Jean-Sébastien Eideliman (dir.),  
*Économies morales contemporaines*

Paris, La Découverte, 2012, 405 p.

Sandrine Musso

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/teth/264>

DOI : 10.4000/teth.264

ISSN : 2427-9188

**Éditeur**

Presses universitaires de Paris Nanterre

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



**Référence électronique**

Sandrine Musso, « Didier Fassin, Jean-Sébastien Eideliman (dir.), *Économies morales contemporaines* », *Terrains/Théories* [En ligne], 2 | 2015, mis en ligne le 23 octobre 2014, consulté le 10 novembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/teth/264> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/teth.264>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 novembre 2020.



Les contenus de Terrains/Théories sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Didier Fassin, Jean-Sébastien Eideliman (dir.), *Économies morales contemporaines*

Paris, La Découverte, 2012, 405 p.

Sandrine Musso

---

## RÉFÉRENCE

Didier Fassin, Jean-Sébastien Eideliman (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012, 405 p.

- 1 En plaçant la « morale » au cœur de son propos, cet ouvrage se situe au carrefour d'un ensemble de travaux contemporains visant à renouveler l'approche anthropologique des liens entre façonnement des subjectivités, sentiments, valeurs et structures sociales. Que ces travaux s'attachent aux émotions, au *care*, à l'économie politique des sentiments, dans la perspective de les éclairer sous un jour renouvelé, le sujet est incontestablement « au goût du jour<sup>1</sup> ». Mais il ne s'agit pas là, à l'instar de ce que Eva Illouz propose au sujet de l'amour, de traiter des sentiments « comme Marx traita de la marchandise<sup>2</sup> ». Le projet tient peut-être tout entier dans ces phrases programmatiques du chapitre épistémologique signé par Didier Fassin : « donner toute leur place à la mobilisation et à la transformation des valeurs et des émotions dans notre appréhension du monde » en rappelant que « dès lors qu'elle s'inscrit dans des rapports sociaux, la morale est aussi une affaire politique » (p. 44).
- 2 Qu'il faille d'emblée « défendre et illustrer » la portée heuristique du concept d'économies morales comme y invitent les auteurs dès les premières pages de ce livre, indique combien, à l'image de ce que son fondateur Edward Palmer Thomson avait déjà écrit en 1991 lorsqu'il constatait que la notion avait « suscité une montée de sang polémique à la tête du monde académique », résistances, controverses et mises en sens plurielles président à son usage. C'est tout le paradoxe, et l'enjeu de l'ouvrage, que de

constater à la fois l'inflation du recours à ce terme, et la nécessité de lui donner un ancrage théorique solide qu'une utilisation routinisée dans des domaines variés menace de lui ôter. Pour ce faire, trois types d'angles d'attaques sont ici conjugués : une analyse globale des enjeux du terme de « morale » dans les sciences sociales contemporaines, la généalogie du concept d'économie morale et l'histoire sociale de ses migrations disciplinaires et géographiques, l'illustration par les terrains et matériaux ethnographiques de ce que le concept, tel que défini par les auteurs, apporte à l'anthropologie contemporaine.

- 3 S'agissant des malentendus et incompréhensions relatifs aux rapports entretenus par les sciences sociales à l'égard de la « morale », ceux-ci sont liés aux usages dominants du terme, lequel a longtemps été un objet privilégié de la philosophie et de la religion, et arrimé de ce fait à une approche prescriptive qui l'entache et suscite de la méfiance.
- 4 Or, si l'on restreint le domaine de la morale au constat suivant lequel « les sociétés humaines mettent en œuvre des normes et des valeurs qui permettent à leurs membres de diriger leur conduite et de sanctionner leur écart », l'objet est de toute évidence de taille et au cœur des sciences sociales dans la mesure où cette double dimension, collective et individuelle, de compréhension des conduites humaines est au cœur de leur projet. C'est d'ailleurs pourquoi plus récemment elles s'en sont saisies à nouveau. Les travaux des anthropologues ont complexifié l'appréhension de la morale en montrant en premier lieu qu'il existait des ensembles différents de normes et de valeurs qui entraient en concurrence, dépassant par conséquent la vision d'un ordre unique de règles ; en second lieu, que les êtres humains face à ces ensembles décidaient d'agir en fonction de leur propre évaluation de la situation, laquelle mobilise des critères moraux mais aussi des dilemmes et conflits mettant en jeu des affects, sentiments, émotions. Enfin, des travaux contemporains en sciences sociales qui se sont saisis de la morale, les auteurs constatent qu'ils se sont développés dans trois directions : « construire une grammaire du langage moral [...], analyser des moralités locales [...], appréhender les rationalités et les subjectivités morales en s'intéressant aux logiques individuelles » (p. 18).
- 5 Cependant, en dépit de leur intérêt, ces approches et travaux ne prennent pas en compte trois éléments cardinaux de la proposition analytique défendue par l'ouvrage. En tendant à « isoler la sphère morale des autres domaines de la vie humaine » ils ne souligneraient pas assez ce qui fait l'originalité d'une perspective sociologique ou anthropologique sur la morale : la mise à jour de son *impureté*. Ces études supposent en outre, même si elles prennent en compte l'existence de différents systèmes de normes et de valeurs dans une société ou un groupe donné, qu'ils soient « relativement homogènes ou permanents », alors que l'approche défendue dans le livre est celle d'une « indétermination du fait moral », susceptible de variations relatives aux problèmes et changements idéologiques ou émotionnels rencontrés dans un groupe ou une société. Enfin, les analyses mobilisées dans ces travaux « expliquent rarement comment on passe des normes et des valeurs, voire des émotions qui circulent dans l'espace social, aux représentations et aux pratiques des agents, lorsqu'ils sont confrontés à des situations particulières », et c'est précisément la réflexion sur l'articulation entre les unes et les autres qui conduit les auteurs à réfléchir en termes de *transactions morales*.
- 6 Dès lors, c'est un « double héritage » sur lequel s'appuie le concept d'économie morale tel que proposent de le définir les auteurs, qu'il va s'agir de reconstituer, afin d'en circonscrire à la fois une définition, et un objectif analytique. Partant de la définition

classique de l'économie politique par Jean-Baptiste Say, la définition donnée est la suivante : « Une économie morale correspond à la production, la répartition, la circulation et l'utilisation des émotions et des valeurs, des normes et des obligations, dans l'espace social » (p. 12). Cette définition permet à leurs yeux d'éviter deux écueils habituels des approches des questions morales par les sciences sociales, celui du sociologisme (puisque les règles morales sont les résultats des actions humaines et non des données déjà présentes s'imposant aux individus) et du culturalisme (il ne s'agit pas d'attribuer aux sociétés des caractéristiques morales particulière mais d'en montrer l'aspect relatif sans les essentialiser). L'objectif analytique associé à l'usage du terme est la force qu'il revêt pour aborder « comment un ensemble de valeurs, de sentiments et d'émotions s'est constitué comme dominant, légitime et évident dans un cadre historique, politique et social donné, et comment cette économie morale est subie, utilisée, combattue, réappropriée, relayée, concurrencée par différents groupes sociaux et par les individus qui les composent » (p. 17).

- 7 Encore faut-il préciser, à la manière des travaux d'Hacking sur l'usage du concept de « construction sociale<sup>3</sup> », de « quoi » il est question : ce n'est pas en lien avec des groupes sociaux particuliers qu'il s'agit de faire usage du concept d'économie morale, mais avec des modes de problématisation (au sens foucauldien) de problèmes sociaux aux échelles collectives et individuelles.
- 8 Lorsque Thomson utilise pour la première fois le terme en 1971, il vise à apporter une dimension qui manque aux visions marxiste et libérales de l'histoire économique et notamment des liens entre révolution industrielle avènement du capitalisme et formation de la classe ouvrière en Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Son analyse des émeutes de la faim concomitantes à la fixation de prix de marché met l'accent sur la rupture du contrat moral tacite qui régissait l'économie paysanne traditionnelle, et fait donc la part belle aux dimensions qualitatives, à l'ensemble des sentiments et valeurs constitutifs de la « conscience de classe » que cette « grande transformation<sup>4</sup> » vient chambouler. Le concept sera repris par un politiste américain James Scott en 1976, qui l'applique à ses études sur les communautés paysannes d'Asie du sud-est et l'« éthique de la subsistance » régissant le contrat moral entre patrons et clients et façonnant les résistances à la libéralisation de l'économie. Bien que Scott fasse évoluer la notion en donnant une place centrale aux « valeurs » et en opérant un glissement des « émeutes » aux résistances, le terme d'économie morale continue d'opérer une ligne de partage qui en limite la portée : il désigne des processus d'enclassement liés à une économie d'« avant le marché », et il restreint l'étude de la dimension morale aux « dominés ».
- 9 Au cours des années 1990, le concept est introduit dans un tout autre cadre par une historienne des sciences, Lorraine Daston dans ses travaux relatifs aux économies morales des mondes de « savants », où elle « entend chercher les valeurs saturées d'affects qui constituent les économies morales au cœur de l'activité scientifique » (p. 33). Ce faisant elle apporte au concept une extension en l'appliquant à un autre ensemble que celui des « dominés ». En revanche, elle en dépolitise la portée ; là où Thompson mettait l'accent sur les normes et obligations, Scott sur les valeurs, Daston souligne les fondements moraux d'une activité dans un monde social et à un moment historique singulier, sans que l'économie au sens de production ou circulation des richesses n'y soit pensée.
- 10 C'est à un rapprochement de l'histoire des sciences et de l'histoire sociale que plaide Fassin dans son chapitre consacré à la généalogie de la notion : dépassant ce qui

pourrait apparaître comme un obstacle épistémologique, Fassin propose de s'appuyer « sur ce double héritage apparemment incompatible » : reprenant Gilles Deleuze et Félix Guattari, il insiste sur le devenir potentiel du concept au delà de son histoire qui concerne sa capacité à se situer à un « carrefour de problèmes » et d'en articuler les analyses, en associant les valeurs et les normes, sans séparer les émotions. L'exemple de l'économie morale de l'immigration en France, entre répression et compassion, lui permet de montrer combien économies politiques et morales sont imbriquées et articulées avec des périodes historiques données, car « c'est toujours dans un temps et un espace donnés que l'économie morale permet de saisir la mobilisation de normes, de valeurs et d'affects » (p. 40).

- 11 Cet ancrage théorique exposé, c'est à l'épreuve d'une pluralité de contextes que va être mis en œuvre l'outil conceptuel proposé. L'ouvrage se poursuit en scandant quatre parties distinctes visant à illustrer chacun des termes de la définition des économies morales : production, répartition, circulation et utilisation sont successivement abordées et adossées à un jeu d'échelles allant du global au local.
- 12 Premier trait remarquable de la liste foisonnante d'auteurs et d'enquêtes ici présentées : la grande majorité des chapitres sont le fait de doctorant.e.s ou post-doctorant.e.s et rendent compte de terrains récents. Dans le paysage de l'édition universitaire française, le fait est encore assez rare pour être souligné, et salué. C'est au cœur de problèmes sociaux, controverses et conflits contemporains que nous plonge cette multitude de contributions.
- 13 Des enjeux moraux dans les pratiques professionnelles de la finance internationale, au traitement social des enfants de migrants ruraux en Chine, en passant par le scandale des « féminicides » au Mexique et au « tourisme sexuel » en Thaïlande, la première partie rend compte de tensions, décalages et fossés entre les catégories du lexique des institutions internationales, mais aussi celles des militants, soulignant l'épaisseur des expériences dont elles sont censées rendre compte et leurs enjeux politiques.
- 14 De la procédure de naturalisation en France à la recherche de « vrais réfugiés » dans la gestion quotidienne de l'asile, de la description d'un programme d'assistance au chili au traitement de l'enfance Rom en Italie la deuxième partie traite de la « répartition » entre « méritants » et « laissés pour compte » au sein de communautés nationales et au cœur du travail politique de constitution de celles-ci.
- 15 Des enjeux moraux de l'enfermement des étrangers, à celle des audiences de mineurs en Maison de justice, de l'analyse de la charité ghandienne dans l'Inde des années 1930, aux croisades au sujet des négligences parentales en Argentine, la troisième partie aborde les pratiques des acteurs sociaux, et notamment de ceux, professionnels du travail social ou judiciaire, que l'expérience quotidienne confronte à des dilemmes et conflits moraux mettant en exergue les contraintes propres aux valeurs dominantes et les dilemmes, tensions et pratiques opérées par professionnels dans leurs ancrages sociaux et moraux propres.
- 16 La quatrième et dernière partie s'engage au plus près de ceux qui sont les « cibles » privilégiées des économies morales, pour en décrire la complexité des tactiques et les contraintes fortes présidant à la construction de leurs « marges de manœuvre » : les transactions sexuelles au Mali, les unités de haute sécurité aux États-Unis, et pour la France les usagers de drogues précarisés, et les combats des parents d'adolescents handicapés mentaux sont successivement évoqués.

- 17 Fassin creuse ici avec l'ensemble des contributeurs à l'ouvrage le sillon de thèmes dans lesquels ses travaux sont engagés depuis une vingtaine d'années : l'attention aux enjeux politiques, leurs rapports contemporains avec le lexique « humanitaire », le refus de l'essentialisation par la conjugaison de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie et l'attention à l'ethnographie là où les « définitions de la situation » sont saturées de discours médiatiques et politiques. La place enfin, que les sciences sociales peuvent et doivent prendre dans l'analyse de controverses et d'enjeux politiques contemporains.
- 18 L'étendue des matériaux et leur richesse sont cependant et malheureusement parfois aplanis par la succession de leur exposé, donnant de temps à autre au lecteur l'impression d'un exercice de démonstration systématique de la puissance d'un concept qui, s'il montre effectivement sa « valeur heuristique », peut sembler exposer au risque d'orienter trop massivement la lecture de terrains singuliers. Cette grande variété empêche par ailleurs de saluer tous les excellents passages qui courent ça et là tout au long des contributions, dans la description fine de certaines situations extrêmes et inconforts dont témoignent les acteurs et qu'observent les chercheurs. C'est sans doute inévitablement la loi du genre, et n'enlève toutefois rien à cette évidence que relève le projet du livre : l'omniprésence des questions morales dans notre monde et l'enjeu que constitue la manière de construire une approche critique et politique pour les sciences sociales, en tant qu'elles obligent à penser à la fois valeurs, affects, normes et contextes mais aussi leurs imbrications réciproques.
- 

## NOTES

1. On peut lire à ce sujet la présentation de l'atelier de l'EHESS Paris sur les économies politiques du sentiment <http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2011/ue/1123/>
  2. ILLOUZ Eva, *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Seuil, 2012 (1<sup>ère</sup> édition allemande 2011), p. 12.
  3. HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, La Découverte, « Sciences humaines et sociales », 2008 (1<sup>ère</sup> édition en anglais 1999).
  4. POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (1<sup>ère</sup> édition en anglais 1944).
- 

## AUTEURS

### SANDRINE MUSSO

Centre Norbert Elias, UMR8562, Aix-Marseille Université, F-13236, Marseille cedex 02